



Communiqué  
Pour publication immédiate

## Informez-nous pour une intervention en toute sécurité!

**Acton Vale, 3 juin 2019**– Les services incendie de la MRC d'Acton et le Comité accessibilité d'Acton issu de la Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées de la région de Saint-Hyacinthe et Acton ont travaillé de concert afin de mettre en place une démarche pour intervenir auprès des personnes vivant avec une limitation lors d'un incident. Ce processus permet de mettre en commun le partage et la cueillette d'information pour bien répondre aux besoins des personnes vivant avec une limitation.

L'objectif est de permettre aux citoyens vivant avec des incapacités, d'informer de leur situation particulière le service incendie de leur municipalité. Ainsi, les pompiers pourront dès leur arrivée, diriger une équipe pour porter assistance adéquatement à la personne que ce soit à son lieu de travail ou à son domicile.

Grâce au formulaire complété, les services incendie de la MRC d'Acton recueilleront et compileront des données afin qu'une fiche d'intervention informatisée spécifique à chaque personne soit mise en place. Veuillez noter que ces renseignements demeureront confidentiels.

Pour faciliter la transmission de données, un formulaire de consentement sera envoyé à tous les usagers du transport adapté d'Omnibus région d'Acton. Prochainement, il sera aussi distribué à même les bulletins municipaux. Et enfin, pour les nouveaux arrivants, des formulaires demeureront disponibles dans les bureaux des huit municipalités du territoire de la MRC d'Acton, en plus d'une version téléchargeable via leur site Web respectif.

Le transport adapté, Omnibus région d'Acton, dessert un nombre important de personnes ayant une limitation. C'est pourquoi ils souhaitent faciliter le travail des services incendie sur le territoire. En cas d'urgence, les pompiers disposent de très peu de temps pour intervenir. S'ils ont déjà en main le type d'intervention à faire, cela pourrait sauver la vie des gens.

### À propos des incapacités vécues :

Au Québec, c'est plus d'une personne sur dix qui a une incapacité significative la rendant susceptible de rencontrer des obstacles dans la réalisation de ses activités. Ces limitations revêtent différentes formes. En effet, si l'on pense souvent aux personnes qui se déplacent en fauteuil roulant pour illustrer une personne handicapée, on oublie parfois qu'il existe aussi des incapacités liées à l'audition, à la vision, à la mémoire, à l'agilité, à la parole, etc. Les personnes qui ont une déficience intellectuelle et celles qui ont un trouble du spectre de l'autisme sont aussi des personnes vivant avec des limitations.

Profitons de la Semaine québécoise des personnes handicapées pour souligner l'importance de répondre aux besoins particuliers afin de favoriser l'inclusion.

-30-

Source :

Isabelle Dauphinais

Responsable des communications – MRC d'Acton

450 546-3256 poste 328

[isabelle.dauphinais@mrcacton.ca](mailto:isabelle.dauphinais@mrcacton.ca)

Renseignements :

Sammy Bélanger

Technicien en prévention des incendies- MRC d'Acton

450 546-3256 poste 307

[prevention@mrcacton.ca](mailto:prevention@mrcacton.ca)